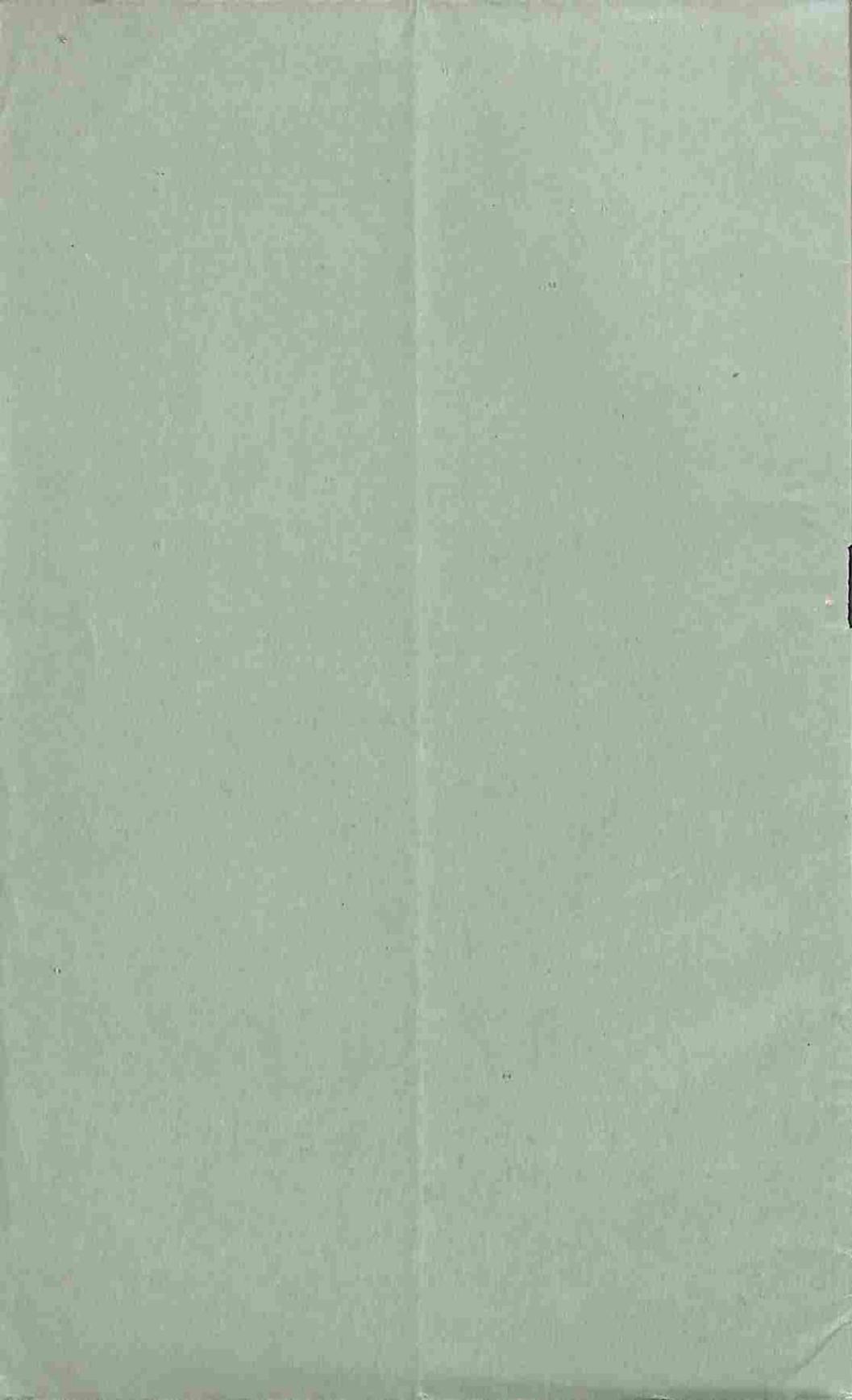


Le Spiritualisme dans l'Enseignement

Conférence faite le 7 mai 1911 à l'Hotel des Sociétés savantes



Affectueux souvenirs /

DISCOURS
DE
M. MAURICE VERNES

DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
(SORBONNE)

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 351

PROBLEM SET 1

DATE: _____

NAME: _____

SECTION: _____

INSTRUCTOR: _____

TA: _____

ASSISTANT: _____

PROFESSOR: _____

LECTURE: _____

LAB: _____

STUDENT: _____

TEACHER: _____

ADVISOR: _____

GRADER: _____

REVISOR: _____

EDITOR: _____

LE SPIRITUALISME

DANS L'ENSEIGNEMENT

*Conférence faite le 7 mai à la Séance générale de l'Alliance
Spiritualiste.*

Nous prendrons ici le terme de *spiritualisme*, non au sens d'une école philosophique déterminée, soit le spiritualisme universitaire de Victor Cousin, soit le spiritualisme ésotérique se rattachant à la tradition de Platon, de Philon et de Plotin, mais au sens des doctrines qui reconnaissent la supériorité de l'esprit sur la matière et proclament la nécessité de sacrifier, tant chez l'individu que dans le groupe social, les éléments inférieurs aux éléments supérieurs.

Une admirable page de Pascal, souvent citée, dit avec grande raison que toute la matière réunie ne vaut pas un atome d'intelligence et que toute l'intelligence réunie ne vaut pas un mouvement de sainteté, c'est-à-dire une manifestation quelconque de la vie morale.

Cicéron avait déjà dit magnifiquement qu'au-dessus de la science et de la connaissance intellectuelle, devaient être placés les actes qui maintiennent le lien social : *Omne officium quod ad conjunctionem hominum et ad societatem tuendam valet, est anteponendum illi officio quod cognitione et scientia continetur*, c'est-à-dire : Une obligation qui sert à rapprocher les hommes et à garantir la société, doit être toujours mise au-dessus des obligations qui se bornent à la connaissance ou au savoir.

Nous entendrons également le terme *d'enseignement* au sens le plus large, comprenant non seulement l'instruction, mais l'éducation et, d'une manière générale, la formation de la jeunesse.

I. — *Démocratie et religion laïque.*

La situation que traverse notre pays au point de vue de l'éducation spiritualiste des jeunes générations, est d'une gravité redoutable et tragique, dont les caractères ne peuvent manquer d'apparaître à tous les yeux.

Au lendemain de l'affaire Dreyfus, un programme de représailles a été proposé et mis en vigueur. Depuis dix ans, un duel acharné a été engagé par l'Etat républicain laïque contre le christianisme, contre l'idée religieuse, contre la notion du spiritualisme.

Ce programme comportait deux éléments, l'un négatif, l'autre positif, faits pour se compléter : 1° La séparation des Eglises et de l'Etat, qui réduisait les religions à la situation de groupements privés ; 2° l'enseignement obligatoire de la Libre-Pensée par l'école publique.

En présence du Président de la République, le 20 no-

vembre 1910, M. Dessoye, président de la Ligue de l'Enseignement, remet à l'Etat le monument élevé à Jules Ferry et résume la pensée de l'auteur des lois scolaires de la troisième république dans des déclarations faites par lui-même en 1890 : « Elles ne constituent pas des expédients passagers, des instruments de règne, des caprices ministériels, elles sont l'âme de la démocratie que nous avons fondée. — Que serait la République si elle n'était pas la grande éducatrice de la démocratie ? L'école nationale doit rester l'école laïque, neutre et gratuite, parce qu'elle est l'école nationale. C'est là vraiment notre pilier d'airain. »

M. Louis Havet, dans une allocution à la fête parisienne de la Fédération des jeunesses laïques, tenue sous la présidence d'honneur du Ministre de l'Instruction Publique le 11 juin 1910, menace l'Eglise catholique de nouvelles mesures de rigueur. « La guerre, ainsi s'exprime-t-il, la guerre que nous avons entreprise jadis contre l'iniquité (affaire Dreyfus), nous a révélé que cette dernière avait à son service une armée parfaitement organisée. Cette armée, c'est l'Eglise romaine. La séparation, qui a été notre œuvre, ne l'a pas affaiblie, au contraire. Car, depuis qu'elle n'est plus puissance officielle, l'Eglise s'organise fortement dans l'ombre pour saper tout notre édifice. Tant qu'on lui laissera son pouvoir sur les âmes, aucune réforme profonde n'est possible dans ce pays. »

M. L. Havet, en attendant les dispositions légales qu'il escompte, a pris la présidence d'une Association « ayant pour but d'honorer la mémoire d'Emile Zola et de propager parmi les générations nouvelles les grandes idées qui furent le principe de son art et de sa vie ». Est-ce bien là l'homme qui doit être présenté comme modèle à la France de l'avenir ?

M. Salomon Reinach, dans le curieux tableau qu'il a fait de l'histoire générale des religions sous le nom d'*Orpheus*, nous engage à revenir à la véritable pensée de Voltaire, qui n'est pas la tolérance, mais l'extirpation de toute foi doctrinale. « On voit, remarque-t-il, combien l'on atténue le rôle de Voltaire en faisant de lui l'apôtre de la tolérance, mot qui implique une condescendance de la vérité pour l'erreur ; Voltaire demande la tolérance dans les lois parce que c'est déjà un progrès à l'époque où Calas et le chevalier de la Barre mouraient victimes de l'intolérance religieuse ; mais son ambition va beaucoup plus loin : il rêve d'abolir, fût-ce par la violence, les religions positives, considérées comme des impostures, du moins dans les classes aisées et éclairées, qui l'intéressent seules. Dans sa haine du fanatisme, il devient lui-même intolérant. »

Nous ne voulons plus d'illusions, déclare Berthelot.

« Source de toute connaissance, source de toute puissance, la science est encore pour l'humanité la source véritable d'une moralité, qui ne se satisfait plus d'illusions. » Cela est un résumé très exact du volume *Science et morale*, publié par l'éminent chimiste en 1897, et que M. Painlevé a soumis en mai 1907 aux lecteurs de la *Revue du mois*.

Mais Berthelot avait donné lui-même en 1904 la formule définitive de la doctrine gouvernementale, qui substitue le scientisme rationnel aux religions du passé. Il écrivait, sous forme d'adhésion au « Groupe rationaliste », une lettre, qui a été publiée dans la *Revue philosophique des Croyances*, n° du 15 octobre 1904. Ce document est capital pour la question qui nous occupe ; nous en reproduirons les déclarations essentielles.

« A toute époque de l'histoire, écrivait Berthelot, au-dessus des réalités présentes et au-dessus de leurs connais-

sances et de leurs sentiments, de leurs craintes et de leurs espérances, les hommes ont élevé des fantômes représentatifs, les Dieux et les Religions, et, par une illusion singulière, ils se sont imaginé que ces fantômes créaient les réalités mêmes, d'après lesquelles le rêve humain les avait construites.

« Aujourd'hui nous entrons dans une ère nouvelle. Ce ne sont plus seulement les individus les plus intelligents, mais les peuples civilisés eux-mêmes, qui commencent à comprendre le véritable caractère de ces fantômes. Ce qu'ils veulent, ce que nous voulons avec eux, c'est le triomphe pacifique de la science moderne et de la raison.

« Appuyées sur la constatation des faits par l'observation et par l'expérimentation, la Science et la Raison sont seules capables de servir de fondements définitifs à la connaissance de la Vérité et à la poursuite de ses applications.

« Elles font chaque jour leurs preuves.

« Leurs méthodes font évanouir de plus en plus les fantômes d'autrefois, parce qu'elles transforment, lentement sans doute au gré de nos désirs, mais sûrement, le monde matériel et le monde moral pour le bonheur des individus et des nations. »

Je relève dans cette extraordinaire profession de foi quatre points principaux :

1° « Aujourd'hui nous entrons dans une ère nouvelle. » C'est le messianisme scientifique et rationaliste. Jusqu'à nous l'obscurité et l'erreur ; à partir de nous, la véritable connaissance des choses et la clarté complète ;

2° L'idée et la foi religieuse reposent sur un faux raisonnement ;

3° La connaissance de la vérité par le double instrument de l'observation et de l'expérimentation, aboutira à la trans-

formation certaine du monde matériel, c'est-à-dire des conditions économiques de l'humanité ;

4° Le monde moral, rétabli sur une base rationnelle et scientifique, ne sera pas moins sûrement transformé « pour le bonheur des individus et des nations ».

Comment tenir un pareil langage quand, à la suite de ses grands devanciers de la Grèce, la philosophie moderne nous enseigne à entourer des plus expresses réserves notre prétention à pénétrer la réalité des choses ? Ne s'appliquent-elles pas cruellement au dogmatisme satisfait d'un Berthelot, ces réflexions, si profondément vraies et troublantes, de M. Izoulet : « Au fond de toute notre activité et à la base de toute notre mentalité moderne, il y a une double et poignante contradiction : nous édifions une doctrine d'optimisme social sur un pessimisme cosmique — et un rationalisme, ou royauté de la raison, sur le relativisme de nos connaissances (1) » ?

Prétendre que toutes les générations antérieures à Voltaire et à la Révolution ont évolué vers une meilleure connaissance des choses, de meilleures conditions matérielles et morales, par la voie d'un progrès lent et *graduel*, mais que nous pouvons aujourd'hui prétendre à bref délai à un état *définitif* de réalisation intellectuelle, économique et morale, autrement dit à l'état parfait dans le triple domaine de l'idée, de la condition sociale, de la moralité, c'est une pétition de principes, c'est la juxtaposition inacceptable de deux données foncièrement contradictoires.

Dans une déclaration, qui date de 1905, M. F. Buisson, le principal collaborateur de Jules Ferry, affirme que le XIX^e siècle s'est terminé pour la France par une énergie

(1) D'après la *Cité nouvelle*, citation non textuelle.

affirmation, théorique et pratique, de la « foi à la possibilité, à l'efficacité d'une morale uniquement fondée sur la raison de l'homme ». Et il ajoute, avec une compétence indéniable : « C'est le sens de toutes nos lois scolaires, qui ont laïcisé, d'abord avec Jules Ferry, l'enseignement public ; puis, avec Waldeck-Rousseau et Combes, tout enseignement destiné à des enfants français. »

M. Léon Bourgeois, en des termes où, par une précaution prudente, règne quelque ambiguïté, appelle de ses vœux la réalisation du monopole de l'enseignement primaire. S'adressant à la Mutuelle des instituteurs de la Marne, il leur dit que « l'école d'aujourd'hui est assurée du lendemain » et qu'« elle continuera son œuvre démocratique, qui tend à réaliser la paix des esprits ». Cette paix sera « basée sur la tolérance à l'égard des opinions, le respect des croyances et la liberté », mais à la condition d'éliminer tout ce qui n'est pas établi par la science. En effet « nous demandons à la science les résultats de ses recherches, qu'elle nous révèle l'un après l'autre. Nous n'enseignons ainsi que tout ce qui peut être vérifié ; pour le surplus nous ne savons pas... »

Et M. Bourgeois de voir dans cette réserve, dans le « scrupule qui nous interdit d'affirmer ou de nier quand nous ne savons pas, la caractéristique même de la neutralité scolaire ». Et il ajoute sans rire : « Notre silence est la plus belle preuve de tolérance que l'on puisse donner, et c'est peut-être à cause de cette tolérance que les instituteurs sont attaqués ! » M. Jaurès ayant fait remarquer précédemment que, « si les questions religieuses empêchaient toujours les enfants de France de se réunir à l'école laïque, ce serait le déchirement de la Patrie », M. Bourgeois, commente ainsi cette opinion : « Eh bien ! oui ; il faut que l'école laïque

puisse un jour contenir tous les enfants de France. Elle y parviendra grâce à la laïcité, grâce à la neutralité scolaire, grâce aussi à la largeur d'esprit, à la dignité d'attitude de tous les membres du corps enseignant ».

Que veut au juste M. Bourgeois ? Pousser directement à la réalisation du monopole en étranglant l'enseignement libre, placé déjà sous les menaces de la « Défense laïque ? » Ou bien et au contraire, calmer les impatiences des plus avancés parmi ses auditeurs ? Nous l'ignorons ; mais nous lui rendrons cette justice, qu'il a indiqué sans hésitation le but à poursuivre, qui est la fermeture impitoyable de toute école, où ne prévaudront pas les programmes d'une nouvelle Religion d'Etat, de la foi scientifique et rationaliste (1).

Il est parfaitement entendu, et aucune voix dissidente ne s'élève plus à cet égard dans les cercles dirigeants, qu'il n'y a désormais de place à l'école publique, entretenue par le budget de l'Etat, que pour la morale rationaliste et scientifique à l'exclusion de toute morale religieuse ou spiritualiste, celle de Kant comprise.

L'esprit régnant était, il y a vingt ou trente ans, celui du déterminisme mécanique ou du positivisme, au sens de ceux qui ramènent le système de Comte à des données exclusivement scientifiques ; puis les doctrines d'évolutionnisme naturaliste ont prospéré avec l'hypothèse transformiste ; chez les instituteurs, auxquels M. Léon Bourgeois n'est pas le seul à demander le mot d'ordre, c'est le matérialisme

(1) Nos renseignements sont extraits du *Journal des Débats*, n° du 9 avril 1910. — Il est à noter que certains partisans de l'école laïque s'inquiètent, nullement par souci de la liberté, mais « pour des raisons pratiques », de la réalisation du monopole dans les circonstances actuelles. Voyez à ce sujet un curieux article « la Liberté ou le Monopole » dans les *Annales de la Jeunesse laïque*, n° d'avril 1911.

physico-chimique qui est aujourd'hui la doctrine en faveur : ce qui ne tombe pas sous nos sens, n'existe pas.

C'est à cette dernière doctrine que vont les sympathies du trop fameux manuel Bayet-Aulard, qui proclame les bienfaits de l'utilitarisme appuyé sur l'hygiène, et d'un prudent altruisme, étayé de considérations commerciales ou platement économiques.

A un étage plus élevé de la pensée, M. Lévy-Bruhl propose une enquête portant sur toutes les civilisations et sociétés du passé, enquête dont le dépouillement permettra de dégager les lois convenant à tel groupe social dans tel milieu. M. Durkheim, plus pressé d'aboutir, exige de l'individu l'accomplissement de son devoir social, déterminé par la fonction qu'il occupe — ou qui lui sera assignée — dans l'ensemble.

En attendant, et par une application fort simple de la loi du moindre effort, les instincts et les tendances propres à chaque individu mettent à profit les facilités, sans cesse croissantes, que leur offrent les auteurs des doctrines à la mode. Ceux-ci, après avoir affaibli les notions d'obligation et de devoir, critiqué les vieilles idées de sacrifice et de résignation, s'exposent, d'une façon plus ou moins consciente, au sévère jugement porté quelque part par le vieux républicain Louis Blanc sur les hommes qui « travaillent à remplacer la morale par la souveraineté des penchants ».

Quelques-uns, en effet, n'hésitent pas à proclamer hautement que la difficulté pour l'éducateur n'est pas d'imposer la règle commune à la diversité des tempéraments, mais de se plier lui-même au tempérament de chacun de ses élèves. Ecoutez à ce sujet l'extraordinaire exposé de principes du révolutionnaire espagnol Ferrer. « Toute la valeur de l'éducation, dit-il, réside dans le respect de la volonté physique,

intellectuelle et morale de l'enfant. De même qu'en science il n'y a de démonstration possible que par les faits, de même il n'y a de véritable éducation que celle qui est exempte de tout dogmatisme, qui laisse à l'enfant lui-même la direction de son effort et qui ne se propose que de secourir cet effort. Or, il n'y a rien de plus facile que d'altérer cette signification et rien de plus difficile que de la respecter. Toujours l'éducation impose, viole, contraint ; le véritable éducateur est celui qui peut le mieux défendre l'enfant contre ses idées, ses volontés à lui, qui en appelle le plus aux énergies propres de l'enfant (1). »

Ces théories d'anarchisme libertaire n'ont pas tardé, malheureusement, à trouver un écho dans le corps de nos instituteurs. Le Congrès des instituteurs syndiqués réuni à Angers au printemps de 1910 a voté les conclusions suivantes : « Plus d'enseignement didactique de la morale ou de l'histoire. La science seule et la formation du jugement critique chez l'élève. Respect du caractère et des tendances de l'enfant. Créer à l'école un sentiment de solidarité ouvrière. L'enfant n'a que des *droits* ; la famille et l'Etat n'ont à son égard que des *devoirs* ou *obligations*. »

Quel contraste désolant entre ce langage et celui que tenaient jadis nos grands universitaires ! Gaston Boissier écrivait en 1874 dans sa *Religion romaine* : « Les *albums* (listes des membres des collèges ou associations populaires chez les Romains) nous montrent jusqu'à quel point la race romaine a poussé en toute chose l'amour de l'ordre et le respect de la discipline : ce sont les vertus qui l'ont faite si grande ; elle comprenait qu'on n'arrive à commander au monde qu'à la condition de savoir obéir chez soi... Les

(1) Nous empruntons cette notice aux *Annales de la Jeunesse laïque*, n° de janvier 1910.

albums nous font voir que cet esprit de soumission, ce respect de la hiérarchie avaient pénétré jusque dans les dernières classes de la société. — Ce sont précisément, remarque avec tristesse l'historien moraliste, les qualités qui nous manquent le plus, et il est naturel qu'on les retrouve encore moins dans nos associations qu'ailleurs. » Ernest Havet, trois ans plus tôt, au lendemain de la Commune (septembre 1871), adressait aux républicains libres-penseurs un sévère avertissement, qui se lit en tête de sa grande œuvre *Le christianisme et ses origines* : « Nous ne nous sauverons que par la liberté sous ses deux formes essentielles, République et Libre-Pensée, et par la règle, je veux dire à la fois celle du dedans et celle du dehors, la Morale et la Discipline. Il faut nous affranchir de toute autorité, de toute tradition qui ne s'appuie pas sur la raison, et il faut, en même temps, nous gouverner sévèrement nous-mêmes, dompter toute faiblesse et tout mesquin intérêt, pratiquer le respect et l'obéissance à l'égard de tout commandement régulier. — Mais ce que je viens de dire, conclut-il, c'est l'esprit même de la philosophie, et l'histoire de la philosophie n'est autre chose que celle des efforts que les sages et les justes ont faits en tout temps pour établir dans le monde le règne de la vérité et du devoir. »

Hélas ! nos libres-penseurs ont laissé tomber, comme désuets et moroses, tous les termes de l'ancienne morale, règle, discipline, respect, obéissance, au profit des expressions plus plaisantes de droits, de satisfactions, de besoins, de jouissances, de bien-être. Et, de même que la politique se réduit à l'art de solliciter les électeurs par la promesse de mirifiques réalisations, la pédagogie se ramène pour l'éducateur à l'art de se rendre supportable aux élèves par un minimum d'exigences.

II. — *Malthusianisme et morale officielle.*

Ainsi l'Etat républicain a commencé par dire au christianisme : Je ne vous connais pas, je ne veux plus vous connaître. Puis, ayant pris en charge d'un cœur léger l'âme de la France, sans se douter de l'effrayante responsabilité qu'il assumait, il n'a su offrir au peuple, à la nation, à la jeunesse qui demain sera la maîtresse de l'avenir, qu'une morale hésitante, contradictoire, incohérente, morale de postulats logiques, de desiderata rationnels, de résultats scientifiques, qui met au premier rang les droits et les revendications de l'individu.

Un enseignement de cette nature peut-il suffire à une grande nation telle que la nôtre ? La question se pose aujourd'hui sous une forme poignante et redoutable dans le problème de la *dépopulation*.

Les nombreuses et solides études publiées à cet égard dans les derniers temps, les discussions produites au sein des sociétés savantes, ont mis en lumière que l'état stationnaire de notre chiffre de population en suite de la diminution de la natalité, nous avait fait déchoir de notre rang dans le monde et spécialement en Europe. Tandis qu'il aurait dépendu de nous de nous maintenir au 3^e rang, après la Russie et l'Allemagne, nous nous sommes laissé dépasser par l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie et la Turquie, en attendant de voir l'Italie prendre le pas sur nous, puisque cette dernière est en rapide progression. Nous occuperons alors le septième rang en Europe, avant l'Espagne et la Belgique.

Non seulement nous avons atteint l'état stationnaire

comme chiffre de population, mais les indices d'une diminution graduelle des naissances, attestée par les listes de tirage au sort, ne peuvent laisser aucune illusion sur le fléchissement à brève échéance du chiffre global des Français. La diminution apparaîtrait plus sensible encore si elle n'était masquée par la double circonstance de la prolongation de la vie moyenne et de l'immigration étrangère.

Donc la France, notre pays, amputée, il y a quarante ans, par le retranchement de deux provinces, comble les vœux les plus chers de ses rivaux politiques en s'affaiblissant et se diminuant en pleine paix.

Or, quelle est la raison décisive, à côté des motifs secondaires, de l'affaïssement de la natalité française ? C'est la restriction voulue des naissances, non seulement dans les classes aisées, mais chez les employés, les domestiques, les paysans et enfin les ouvriers.

A cette fin travaillent et concourent, non seulement des raisons d'égoïsme et d'intérêts privés, mais une active propagande menée par les sociétés qui se réclament du néo-malthusianisme.

A une époque, où les questions d'industrie ne se posaient pas comme aujourd'hui et où l'on ne soupçonnait pas l'importance pour un pays de disposer de nombreux bras, Malthus s'effraya de la multiplication des miséreux, réduits à vivre de la charité publique. La prolifération sans règle des pauvres lui parut dommageable à une société bien ordonnée.

Aujourd'hui nos néo-malthusiens, sans s'inquiéter de mettre notre pays à la merci d'adversaires plus puissants en cas de guerre, ou de le laisser absorber et envahir sous forme de pénétration pacifique par les nations qui l'encerclent, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, — nos

néo-malthusiens travaillent de toutes leurs forces, dans un aveuglement aussi stupide que coupable, à la ruine de la patrie française.

L'Eglise avait enseigné le devoir pour tout homme et toute femme de travailler par le mariage à la constitution de la famille. Le néo-malthusianisme, fort des sympathies qu'il rencontre chez les partis avancés, ne réussit que trop dans sa prédication, qui tend soit à la stérilité volontaire, soit à la restriction de la famille à un nombre d'enfants incompatible avec l'avenir du pays.

Or, que peut l'enseignement officiel de l'Etat laïque contre la propagande malthusienne ? Sur quoi se fondera l'école pour dire aux célibataires : Vous avez le devoir de vous marier ? Sur quoi se fondera l'école pour dire aux gens mariés : Vous avez le devoir de faire et d'élever une famille ? — Célibataires, sacrifiez vos aises ; époux, sacrifiez vos intérêts, votre tranquillité, votre confort !

Seule, une morale appuyée sur la religion ou ayant gardé de la morale religieuse la notion spiritualiste du sacrifice des intérêts personnels à une cause supérieure, est en état de tenir tête à la néfaste doctrine, qui vient trop opportunément aider la débauche des grandes villes et la frivolité de notre jeunesse dans leur œuvre de mort.

Le puissant instinct qui jette les sexes dans les bras l'un de l'autre, n'aboutira-t-il qu'à de stériles plaisirs ou servira-t-il de fondement à la famille, cellule vivante de la prospérité nationale ? Toute la question est là.

Or, la substance même de la patrie s'écoule comme un sang généreux par quatre plaies béantes, ouvertes au flanc de la France :

1° Les rapports sexuels irréguliers, volontairement et consciemment inféconds ;

2° L'affaiblissement de la notion du mariage par la facilité croissante du divorce et par la théorie de l'Union libre, dont la conséquence immanquable, pour l'homme comme pour la femme, est de considérer l'enfant comme une entrave et un obstacle au libre instinct des cœurs ;

3° Le malthusianisme ou restriction de la famille à un ou deux enfants, descendant, avec une rapidité effrayante, de la bourgeoisie aux classes ouvrières, du petit propriétaire terrien au manoeuvre ;

4° L'avortement, qui se multiplie dans des proportions redoutables, que la loi punit encore, que la justice poursuit et réprime d'une façon très insuffisante, et qu'un groupe ardent de novateurs prétend rayer de la liste des actes criminels ou délictueux.

Voici, à propos de ce dernier cas, un épisode tristement significatif. Le docteur Long-Savigny, premier adjoint au maire de Biarritz, va paraître dans quelques jours en cour d'Assises sous l'inculpation de manoeuvres abortives (1).

Le docteur Long-Savigny avait installé dans l'admirable station balnéaire des Basses-Pyrénées, dans cette ville fréquentée par l'aristocratie, la finance et les gens de plaisir, une agence, où toute personne désireuse de se soulager du fardeau de la maternité trouvait un accueil empressé ; ses rabatteurs — ou rabatteuses — lui amenaient la clientèle du Bordelais, d'une part, de l'Espagne, de l'autre. Le docteur Long-Savigny, en même temps, avait, comme adjoint de Biarritz, la direction officielle des services d'hygiène, c'est-à-dire la haute main sur le monde de la galanterie.

La justice, prévenue par des accidents survenus dans la

(1) M. Long-Savigny a été acquitté par décision des jurés réunis à Pau ; la répression de l'avortement est éternée (1^{er} juin).

clientèle de Long-Savigny, entreprit de tirer la chose au clair. Mais le premier adjoint de Biarritz était un personnage de marque, ami des autorités politiques, protégé — et protecteur — des représentants du département. Ceux-ci s'empressèrent d'intervenir en sa faveur ; ils essayèrent, en vain, de l'arracher aux mains de l'instruction judiciaire en arguant de calomnies répandues par des adversaires politiques.

Le dernier incident de cette scandaleuse affaire a été l'opposition, par les soins des comités socialistes, d'une affiche qui, nous rapporte le *Journal des Débats* du 4 avril 1911, « a été placardée dans tout le département des Basses-Pyrénées pour justifier la conduite de l'avorteur et revendiquer, en termes précis et clairs, le droit à l'avortement ». Voici la conclusion de ce placard : « Le parti socialiste affirme hautement les principes suivants... La femme devrait avoir le droit de se soustraire à une maternité non désirée en se faisant avorter avec le concours légal du médecin ; l'avortement pratiqué ainsi et en temps utile, délivré de tout procédé empirique, n'exposerait plus l'avortée aux conséquences d'une opération effectuée clandestinement par des mains inexpérimentées et incompetentes ; l'avortement deviendrait ainsi une opération normale et sans risque. Le fait d'avortement volontaire ne constituerait alors ni crime ni délit, ni pour l'avortée, ni pour l'avorteur. »

Nous ne discuterons pas ici avec le *Journal des Débats* les responsabilités, tout au moins morales, encourues par les signataires de cet abominable manifeste. Mais nous nous retournons vers le gouvernement de la 3^e République, qui s'est appliqué à restreindre d'abord, puis à détruire systématiquement l'enseignement religieux et l'enseignement spiritualiste pour leur substituer la morale de la Libre

Pensée, morale de revendication des droits et des tendances naturelles de l'homme, morale essentiellement fondée sur le développement et la satisfaction de l'individu, morale de personnalisme sans scrupule et sans frein, — où les atteintes portées à l'altruisme ne comportent pas de sanction, sinon dans un calcul de réversibilité, purement économique, au profit de la force ou du nombre, — où la solidarité, tant vantée, doit s'entendre par les âpres représailles des moins favorisées du sort sur les classes ou catégories qui ont l'aisance et la fortune ; — nous nous retournons, dis-je, vers le gouvernement et nous lui disons : Que ferez-vous pour défendre l'héritage national ?

Que ferez-vous, dans l'enseignement public dont vous avez assumé toute la responsabilité, pour condamner les rapports sexuels irréguliers et stériles ?

Que ferez-vous pour restaurer la notion du mariage, déplorablement affaiblie ?

Quel langage tiendrez-vous aux gens sages, raisonnables et rangés, qui se sont promis de restreindre leur famille à un ou deux enfants ?

Que ferez-vous contre la propagande des partis avancés qui réclament, au nom des droits, non plus de l'homme mais de la femme, des agences d'avortement publiques et officielles, par où s'exprimera le progrès des temps nouveaux sur les siècles rétrogrades où l'on ne connaissait que les « faiseuses d'anges » ?

Chassons ces miasmes impurs en redisant avec J. M. de Heredia comment nos ancêtres, à la lumière du spiritualisme chrétien, avaient compris la noblesse du lit conjugal et familial :

Qu'il soit encourtiné de brocard ou de serge,
Triste comme une tombe ou joyeux comme un nid,
C'est là que l'homme naît, se repose et s'unit,
Enfant, époux, vieillard, aïeule, femme ou vierge.

Funèbre ou nuptial, que l'eau sainte l'asperge
Sous le noir crucifix ou le rameau béni,
C'est là que tout commence et là que tout finit
De la première aurore au feu du dernier cierge.

Humble, rustique et clos, ou fier du pavillon
Triomphalement peint d'or et de vermillon,
Qu'il soit de chêne brut, de cyprès ou d'érable,

Heureux qui peut dormir sans peur et sans remords
Dans le lit paternel massif et vénérable,
Où tous les siens sont nés aussi bien qu'ils sont morts (1).

Ces vers admirables, qui peut les relire aujourd'hui sans un frisson ?

Entendons-nous bien ! Ce que nous reprochons au gouvernement, ce n'est point d'avoir subi l'intoxication de l'individualisme révolutionnaire ; nous l'avons tous subie, et ce n'est qu'au prix d'un sérieux effort que nous sommes parvenus, moi tout le premier, à replacer la conception de l'Etat sur sa véritable base, qui est la famille. Ce que nous reprochons au gouvernement, c'est ce manque de franchise, par lequel on essaie de se débarrasser de ses propres responsabilités pour les rejeter sur ses adversaires. A entendre ses défenseurs et surtout à l'entendre lui-même, c'est l'Eglise qui, en lui mettant sans cesse des bâtons dans les roues, a entravé son œuvre magnifique de libération intellectuelle, d'épanouissement du beau et du bon. Tel le loup de la

(1) *Le lit dans les Trophées.*

fable se plaignait de l'agneau, qui troublait son breuvage et altérerait la limpidité du « courant d'une onde pure ».

C'est l'Eglise qui, en multipliant les écoles privées, a empêché la grande œuvre de l'unification des Français. — Et, en avant la « défense laïque ».

C'est l'Eglise qui, en multipliant les œuvres d'éducation post-scolaire, a gardé son crédit sur une grande partie des générations nouvellement arrivées à la vie politique. — Aussi, remarque le gouvernement, nous allons nous atteler, nous aussi, à ces œuvres post-scolaires, que nous avons trop négligées, — et vous en verrez les résultats.

En d'autres termes, nous n'avons pas été assez jacobins ; nous avons respecté dans une certaine mesure les lois d'égalité et de liberté, deux mots inscrits encore sur les façades des monuments publics, mais notre patience a des limites et nous ne tarderons pas à le faire voir.

Les Congrégations ont été expulsées et pillées. On pourchassera les survivants.

L'Eglise a refusé la Loi de séparation ; on la renforcera pour atteindre plus sûrement l'ennemi. —

Ne donnons pas cours aux sentiments de tristesse et de dégoût que provoque une politique de sectarisme étroit, succédant aux belles et nobles espérances dont se berçaient — sans doute avec quelque illusion, avec une fâcheuse méconnaissance de la tradition morale de ce pays — les républicains de 1865 et de 1875, ceux qui luttèrent et n'eurent pas hélas ! l'occasion d'abuser de la victoire.

Nous posons une lois encore et sous une forme précise à nos dirigeants du jour la question qui résume tout. En présence de gens *qui ne veulent plus faire l'effort d'élever une famille*, ne sentez-vous pas votre impuissance, et ne récla-

erez-vous pas l'appui de ce spiritualisme chrétien, que vous avez jeté par dessus bord ?

III. — *Vers le Spiritualisme chrétien.*

Vous avez failli le faire en 1894.

A ce moment, M. Spuller, ministre de l'Instruction publique, avait défendu la formule de l' « esprit nouveau », esprit de détente et d'apaisement, que M. Briand a fait entendre à nouveau au moment de quitter la Présidence du Conseil.

Dans cet esprit, M. Spuller faisait donner la publicité exceptionnelle de la *Revue pédagogique* à des *Notes d'inspection* de l'éminent directeur de l'École normale supérieure de l'enseignement primaire-femmes de Fontenay-aux-Roses, Félix Pécaut. Ne pouvait-on introduire à l'école populaire publique, pour en relever le niveau moral, l'enseignement d'une sorte de théisme chrétien ? Ne pourrait-on réchauffer un programme aride par une discrète application de la tradition chrétienne, entendue au sens de ce protestantisme libéral où MM. Pécaut et F. Buisson avaient fait leurs premières armes, c'est-à-dire comme sentiment et inspiration plus que comme doctrine ?

« Si la disposition des esprits, écrivait Félix Pécaut dans une langue admirable, — si la disposition des esprits, si l'état des croyances, si des traditions nationales bien vivantes et compatibles avec les plus nobles inspirations des temps modernes, eussent favorisé et rendu pour ainsi dire *naturelle* une instruction religieuse scolaire, qui eût été véritablement religieuse, allant au vif de l'âme, et non pas seulement ecclésiastique, c'est-à-dire rituelle, dogmatique, souvent su-

perstitieuse ; et si cette instruction, rattachant l'âme de l'enfant au principe infini des choses, lui révélant par là même sa grandeur et son immortalité avec sa parenté divine, avait accompagné une instruction morale non ascétique, toute séculière et pratique, unissant les traits essentiels de l'idéal chrétien à ceux de l'idéal antique et moderne, l'humilité au sentiment de la valeur personnelle, la résignation à l'esprit d'entreprise, la douceur à la vaillance, la charité à la résistance aux méchants ; oui, si pareille alliance eût été praticable, j'entends sincèrement praticable, nul doute que l'éducation publique n'y eût gagné une dignité, une autorité singulière. »

Mais M. Pécaut n'ose se lancer immédiatement dans cette voie, où il craint de n'être pas suivi. « Qui ne voit, continue-t-il, que je viens de tracer un programme chimérique ? » Et il ajoute : « Le jour est loin (s'il doit jamais venir !), où la France, sous les auspices de la libre pensée et non plus de l'autorité dogmatique, retrouvera le sens et la saveur de l'antique tradition chrétienne, depuis longtemps et de plus en plus oubliée. »

Mon cher et regretté collègue Auguste Sabatier, l'auteur de la remarquable *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, commentait à son tour les importantes résolutions du congrès tenu à Nantes, en août 1894, par la Ligue de l'enseignement, d'après lesquelles « l'instruction qui n'aboutit pas à une éducation est plus dangereuse qu'utile à l'ordre social », et l'instruction universelle « n'est rien si l'éducation morale et civique ne vient pas la féconder ».

« Si les congressistes de Nantes, ainsi s'exprimait-il, persévèrent dans la voie excellente où ils viennent d'entrer, ils devront faire un pas de plus. Ils devront se demander

pourquoi l'enseignement moral est si faible, si pauvre, si terre à terre dans l'école publique... S'il leur apparaît, comme nous en sommes profondément convaincu, que la morale qui n'a pas une foi religieuse pour âme intérieure et mobile d'action, est impuissante et reste vulgaire, ils auront le devoir de rechercher comment ils réussiront à faire rentrer l'action religieuse dans l'éducation de la jeunesse, sans livrer l'école au joug intolérable d'une Eglise particulière, et comment il conviendrait peut-être, au lieu de prescrire la religion comme un fétiche malfaisant, de la *laïciser* à son tour après tout le reste et de la faire servir, dépouillée de tout caractère confessionnel et de toute prérogative tyrannique, au progrès de l'éducation nationale. »

Ce que visaient MM. Pécaut et Sabatier et, à ce moment là, M. Buisson lui aussi, c'était l'introduction à l'école primaire d'un manuel d'instruction religieuse et chrétienne, dont l'élément dogmatique serait atténué et qui présenterait un caractère de neutralité inter-confessionnelle — et inter-philosophique —, tel que l'Eglise catholique, l'Eglise protestante et les diverses philosophies à tendance spiritualiste, pussent sans peine y ajuster leurs croyances, leurs opinions et leurs pratiques particulières.

Ce programme est-il si chimérique? Voici un fait encourageant et significatif à cet égard.

Le 27 février 1910, l'*Union des Libres Penseurs et des Libres Croyants pour la culture morale* rassemblait ses adhérents pour leur faire entendre une conférence sur *La Bible dans l'éducation moderne* du pasteur Roberty. L'orateur exposa le rôle essentiel que joue la Bible dans l'éducation des nations protestantes et exprima chaleureusement le vœu que la France sût, à son tour, faire bénéficier ses enfants des trésors incomparables de la tradition biblique. Invité à prendre

la parole après le conférencier, je rappelai que les statuts de l'*Union* prescrivait à ses adhérents de joindre leurs efforts en vue d'organiser « une culture morale appropriée à un idéal commun de justice et de fraternité, en cherchant les éléments de cette culture dans tout le patrimoine philosophique et religieux de l'humanité ». Et je fis valoir, à mon tour, les ressources de premier ordre que l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, conçue en dehors de tout dogmatisme confessionnel, apportait à l'éducateur. Après un tableau assez sombre de l'enseignement moral officiel et de ses insuffisances trop sensibles, je conclus : « Etant donné le désarroi moral dans lequel nous nous agitons, il n'est que temps de demander leur concours à toutes les grandes traditions du passé, notamment à cette grande tradition juive et chrétienne, interprétée en toute indépendance. — Et l'on doit se poser cette question : Est-ce que la réintroduction de la Bible dans l'éducation moderne ne constituera pas pour nous plus qu'un embellissement ; est-ce qu'elle n'est pas une nécessité morale de premier ordre ? »

Or, un écho à mes propositions me revient d'une région, d'où je ne pensais pas l'entendre ; M. Guy-Grand, qui donne une collaboration d'un ton aussi élevé qu'elle est probe et consciencieuse, aux *Annales de la Jeunesse laïque*, écrit ceci dans le n° d'avril 1911 de ce recueil, organe de la jeunesse libre-penseuse : « Posons le débat sur un autre terrain, celui-là même où le circonscrit M. Maurice Vernes. Dans une éducation laïque positive, qui pourrait-être commune à tous, quelle place devraient avoir les croyances religieuses ? Car enfin, elles sont des faits, il faut prendre parti à leur égard. Il serait d'une sottise criminelle de paraître les ignorer, et la définition même de l'éducation

laïque interdit de les enseigner dogmatiquement. Comment échapper aux cornes du dilemme ? »

M. Guy-Grand rappelle une « Pétition du groupe d'études et de propagande rationalistes pour la création d'un enseignement de l'Histoire des Religions » lancée en 1906, et qui donna lieu à d'assez vives polémiques, — l'opinion tout récemment défendue par M. Alfred Loisy dans la « Correspondance » de l'*Union pour la Vérité* et ainsi résumée par l'éminent exégète : Le devoir de l'Etat laïque est « de soustraire l'âme de la France au naufrage de sa religion, de sauver ce qui peut être sauvé de notre passé religieux, ce qui mérite de l'être », — enfin mes propres propositions pour faire bénéficier l'école de « tout ce qu'il y a, à la fois, de profondément humain et de profondément idéal dans la Bible ».

Et il conclut : « N'hésitons pas à le dire : nous sommes entièrement de l'avis de M. Loisy et de M. Maurice Vernes. — Comment ne pas regretter, alors qu'on enchante les jeunes imaginations par les légendes mythologiques... qu'on ne leur lise pas et qu'on ne leur commente pas également, avec la même chaleur compréhensive, les plus belles scènes de l'Ancien Testament et de l'Evangile, dont notre cœur est bien plus plein que de l'*Illiade* ! — Qu'il ne soit pas permis de réintégrer dans l'éducation des jeunes Français, avec la mise au point nécessaire et en toute liberté, le meilleur de ce qu'on appelait autrefois l'« histoire sainte », c'est une grande douleur pour ceux qui voudraient nourrir et bercer l'âme de l'enfant des plus belles émotions morales. Sur tous ces points nous sommes d'accord avec M. Maurice Vernes, et nous le sommes sans violer le principe de laïcité, en nous y conformant même rigoureusement ; car des émotions de ce genre

peuvent être communes à tous, et il faudrait qu'elles le soient ».

Il nous appartient à nous-même de conclure.

La séparation des Eglises et de l'Etat ne doit pas être conçue comme une guerre mortelle livrée aux institutions religieuses, mais comme un accord — qu'il faudrait réciproque parce qu'honorable pour les deux parties — entre deux groupes d'intérêts, qui ont besoin de s'appuyer l'un sur l'autre.

Loin de considérer l'Eglise comme un adversaire irréciliable, l'Etat devrait être heureux de l'avoir pour collaboratrice dans la double et écrasante tâche de l'enseignement de la jeunesse et de l'assistance aux malades et aux déshérités.

Il doit tout particulièrement tenir l'Eglise catholique et les diverses confessions religieuses comme ses auxiliaires nées dans la grande œuvre, dans l'œuvre essentielle et suprême, de l'éducation morale de l'enfance, c'est-à-dire de la formation spirituelle des Français, de laquelle dépend à son tour le maintien de la grandeur nationale.

Dans l'école publique tout particulièrement, il convient de réintroduire le sentiment religieux, la laïcité devant être entendue désormais non plus au sens d'irréligion, mais au sens d'une neutralité, avide de se nourrir de tous les éléments de beauté et de bonté que lui offre le passé de l'humanité.

La forme assurément est délicate à trouver, mais la nécessité est là qui nous talonne.

Le spiritualisme religieux, trop longtemps tenu à l'écart, réclame sa place dans la direction des jeunes générations, en même temps qu'il s'affirme dans l'enseignement de phi-

losophes qui comptent parmi les plus originaux de notre temps, MM. Boutroux et Bergson, héritiers de la noble inspiration de mon vénéré maître M. Jules Lachelier.

Un grand pays tel que le nôtre, qui a marché en tête de la civilisation depuis douze siècles, ne peut pas continuer à se contenter de la viande creuse du déterminisme matérialiste, dont de trop cruelles expériences nous ont démontré l'impuissance et le danger.

La raison d'être d'une société est dans le but qu'elle s'assigne, dans l'idéal qu'elle poursuit et auquel ses membres seront capables de sacrifier leurs satisfactions particulières et leurs avantages matériels.

Sachons rendre à la vie religieuse, conçue non comme un assemblage rigide de croyances ou un régime d'obéissance passive, mais comme un principe, comme un ferment de pensée et d'action, la place qui lui revient dans tout organisme social normal et sain.

MAURICE VERNES.

*Directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des Hautes-études (Sorbonne)
Professeur au Collège libre des Sciences sociales.*

SAINT-AMAND, CHER. — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

